

MOTION

- DEPOSEE PAR : M. Michel STEFANI AU NOM DU GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »

- OBJET : CALENDRIER ET ETUDES PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE (PPE).

---

**CONSIDERANT** que la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) doit reposer sur un calendrier relativement précis,

**CONSIDERANT** que cette exigence se pose particulièrement pour l'approvisionnement en gaz naturel de la Corse à l'horizon 2023,

**CONSIDERANT** que pour tenir ce délai de six années, la réalisation des études préparatoires financées par la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE), est indispensable,

**CONSIDERANT** que le cahier des charges de ces études techniques et économiques devait être présenté à l'Assemblée de Corse en juillet,

**CONSIDERANT** qu'à partir de cette étape, les études pourront être effectuées,

**CONSIDERANT** alors que dans le même temps, l'appel à manifestation d'intérêt devait être lancé, de même que la mission d'inspection concernant les deux ouvrages industriels,

**CONSIDERANT** que ces deux dernières étapes devraient aboutir fin 2016,

**CONSIDERANT** que le schéma retenu est en trois points :

- La réalisation de la barge et l'implantation face à la côte orientale ;

- La réalisation de l'ouvrage d'aménée jusqu'aux centrales de Lucciana et d'Ajaccio
- La réalisation de la nouvelle centrale d'Ajaccio et sa mise en service, donc en 2023 directement au gaz

**CONSIDERANT** que l'enchaînement de ce calendrier serait entravé et l'ambition affichée, que nous partageons, serait relativement remise en cause, avec le risque de sortir du délai de 2023,

En conséquence,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** à connaître l'état d'avancement et les dispositions prises en ce qui concerne le calendrier et les études relatives à ce projet déterminant pour la Corse et son développement, conformément aux objectifs de développement écologique.